

# Electricien d'équipement du bâtiment

RNCP37442 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                          |
|-------------------------|--------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 3                 |
| Sigle                   | TP — Titre professionnel |
| Code(s) NSF             | 255s                     |
| Formacode(s)            | 24066, 22211, 22485      |
| Code(s) ROME            | F1602                    |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit  |
| Date d'échéance         | 02/09/2028               |

## Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

## Partenaires habilités

261 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 247 à former et organiser l'évaluation et 14 à former.

| Organisme             | SIRET          | Habilitation                     |
|-----------------------|----------------|----------------------------------|
| ABSKILL II            | 40827328200074 | Former et organiser l'évaluation |
| ABSKILL II            | 40827328200090 | Former et organiser l'évaluation |
| ABSKILL II            | 40827328200108 | Former et organiser l'évaluation |
| ABSKILL II            | 40827328200124 | Former et organiser l'évaluation |
| ABSKILL II            | 40827328200157 | Former et organiser l'évaluation |
| ACCESS PRO            | 79402757300011 | Former et organiser l'évaluation |
| A.C.G.D.              | 52490818300055 | Former et organiser l'évaluation |
| ADRH MANAGEMENT       | 81324354000032 | Former et organiser l'évaluation |
| AFEPP MAUBEUGE SAMBRE | 77562556900014 | Former et organiser l'évaluation |
| AFPA ENTREPRISES      | 82409268800012 | Former                           |

Liste complète des 261 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp37442-electricien-d-equipement-du-batiment/partenaires>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'électricien d'équipement du bâtiment réalise des travaux d'installation de réseaux d'énergie en basse tension et des équipements en courants forts. Il installe les réseaux de communication et les équipements en courants faibles, tel que matériels de sûreté (l'intrusion, l'incendie, le contrôle d'accès), les équipements automatisés et communicants (ouvertures et éclairages) dans les bâtiments d'habitation ainsi que tertiaires. Il réalise des travaux de rénovation, ou d'extension d'installations et il procède à la mise en sécurité dans les bâtiments d'habitation existants. Il installe les équipements et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments d'habitation ainsi que tertiaires (générateur

photovoltaïque, borne de recharge de véhicule électrique, solution de mesure de consommation). Il intervient également sur les systèmes de commande et de protection de moteurs dans les bâtiments.

#### ACTIVITÉS VISÉES

Dans les bâtiments à usage d'habitation, il effectue les autocontrôles et la mise en service de l'installation réalisée. En cas de dysfonctionnement constaté, il réalise les dépannages de l'installation. Dans les autres bâtiments, il assiste les autocontrôles de l'installation électrique, puis la mise en service de celle-ci.

Les différents types de bâtiments constituant son périmètre sont : les bâtiments d'habitation (maison individuelle et immeuble collectif d'habitation), les bâtiments à usage tertiaire (commerces, bureaux, santé, enseignement, infrastructures collectives destinées aux sports, aux loisirs, cafés/hôtels/restaurants, et établissements destinés à recevoir du public), les bâtiments à usage artisanal et les bâtiments à usage industriel (en excluant le contrôle-commande industriel).

Sensible aux évolutions croissantes de la technicité des équipements électriques dans l'emploi et aux exigences toujours plus fortes des clients, l'électricien d'équipement effectue des travaux d'installation variés et diversifiés.

Il reçoit les instructions de son responsable et peut travailler seul ou en équipe. Il travaille en coordination avec les autres corps de métier, dans des locaux vides ou occupés par des usagers. Il se déplace en fonction des chantiers. Les horaires sont réguliers, mais les impératifs de délais peuvent occasionner des dépassements ou changements d'horaires. Il tient l'emploi dans le respect des règles de sécurité individuelle et collective (et, s'il existe, en application d'un plan de prévention).

Pour remplir ses missions, il prépare son matériel, ses outils, ses équipements. Pour les travaux d'installation et les interventions, le professionnel peut être exposé à un risque électrique. Il doit être en possession d'une habilitation délivrée par son employeur dans les limites des attributions qui lui sont confiées, et spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer. Pour cela, il sera habilité B1V, BR, H0 ainsi que B2V, B2V Essai s'il travaille seul en autonomie.

A compter du 1er avril 2025 les référentiels d'activité et de compétences du titre professionnel voient les connaissances relatives à la rénovation énergétique précisées ou reformulées. Ces reformulations ne donnent pas lieu à la création de nouvelles activités ou compétences.

#### COMPÉTENCES ATTESTÉES

##### 1. Installer les réseaux d'énergie et les équipements en courants forts dans les bâtiments

Installer des réseaux d'énergie et des équipements électriques en courants forts dans les parties privatives des bâtiments d'habitation

Procéder aux autocontrôles et à la mise en service de l'installation électrique dans les parties privatives des bâtiments d'habitation

Installer des réseaux d'énergie et des équipements électriques en courants forts dans les parties communes des bâtiments d'habitation

Procéder à la mise en sécurité de l'installation électrique des bâtiments d'habitation existants

Installer des réseaux d'énergie et des équipements électriques en courants forts dans les bâtiments à usage autre que d'habitation

##### 2. Installer les réseaux de communication, les équipements en courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments

Installer des réseaux de communication dans un bâtiment à usage d'habitation et autres

Installer des équipements de sûreté et de sécurité dans un bâtiment à usage d'habitation et autres

Installer des équipements d'automatisme et de confort dans un bâtiment à usage d'habitation et autres

Installer des équipements et solutions d'efficacité énergétique dans un bâtiment à usage d'habitation et autres

## Blocs de compétences

### **RNCP37442BC01 — Installer les réseaux d'énergie et les équipements en courants forts dans les bâtiments**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Installer des réseaux d'énergie et des équipements électriques en courants forts dans les parties privatives des bâtiments d'habitation

Procéder aux autocontrôles et à la mise en service de l'installation électrique dans les parties privatives des bâtiments d'habitation

Installer des réseaux d'énergie et des équipements électriques en courants forts dans les parties communes des

bâtiments d'habitation

Procéder à la mise en sécurité de l'installation électrique des bâtiments d'habitation existants

Installer des réseaux d'énergie et des équipements électriques en courants forts dans les bâtiments à usage autre que d'habitation

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 10 h 00 min

La mise en situation professionnelle comprend 2 parties.

Partie 1, durée 09 h 30 min :

À partir d'un dossier technique et des consignes, le candidat réalise une partie d'installation électrique basse tension en courant fort de bâtiments d'habitation et tertiaire.

Partie 2, durée 00 h 30 min :

À partir de l'installation réalisée lors de la partie 1, le candidat effectue la mise en service de l'espace 1 et les autocontrôles des espaces 2 et 3 en présence du jury.

Questionnaire professionnel : 00 h 30 min

Le questionnaire professionnel permet de compléter l'évaluation proposée lors la mise en situation professionnelle.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 10 h 30 min

### **RNCP37442BC02 — Installer les réseaux de communication, les équipements en courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Installer des réseaux de communication dans un bâtiment à usage d'habitation et autres

Installer des équipements de sûreté et de sécurité dans un bâtiment à usage d'habitation et autres

Installer des équipements d'automatisme et de confort dans un bâtiment à usage d'habitation et autres

Installer des équipements et solutions d'efficacité énergétique dans un bâtiment à usage d'habitation et autres

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 06 h 30 min

La mise en situation professionnelle comprend 2 parties.

Partie 1, durée 06 h 00 min :

À partir d'un dossier technique et des consignes, le candidat réalise une partie d'installation électrique en courants faibles des bâtiments d'habitation et tertiaire.

Partie 2, durée 00 h 30 min :

À partir de l'installation réalisée lors de la partie 1, le candidat effectue la mise en service de l'espace 1 et les autocontrôles des espaces 2 et 3 en présence du jury.

Questionnaire professionnel : 00 h 30 min

Le questionnaire professionnel permet de compléter l'évaluation proposée lors la mise en situation.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 07 h 00 min

## **Secteur d'activité et type d'emploi**

#### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les entreprises générales d'électricité

Les entreprises spécialisées en installation électrique

Les agences de travail intérimaire

Les services travaux et entretien de collectivités tels que les hôpitaux, hôtels, grandes surfaces, écoles, municipalités

#### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Électricien

Electricien bâtiment

Monteur électricien

Installateur électricien

Tableautiste en électricité

#### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Risques électriques : L'ensemble des opérations décrites dans cet emploi sont réalisées par un professionnel désigné et habilité par son employeur, section 4, art. R. 4544-9 et 4544-10.

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                     |                                                                                                                                                                      |
|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tension de recrutement (DARES 2024) | Très élevée (5/5)                                                                                                                                                    |
| Facteurs principaux                 | Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi                                                                                       |
| Salaire médian (mensuel)            | 2 066 €                                                                                                                                                              |
| Diplôme le plus fréquent            | CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)                                                                           |
| Familles professionnelles (FAP)     | B2X32 — Ouvriers en électricité du bâtiment · tension 5/5 (Très élevée)<br>B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée) |
| Projets de recrutement (BMO 2026)   | 15 619                                                                                                                                                               |
| Jugés difficiles à recruter         | 59 %                                                                                                                                                                 |
| Emplois saisonniers                 | 6 %                                                                                                                                                                  |
| Familles professionnelles (FAP)     | B2X32 — Ouvriers en électricité du bâtiment<br>B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP                                                         |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

### ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Polynésie française

## Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

|                         |                                                                                                                                                                                                |
|-------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Prise en charge usuelle | 7 200 €                                                                                                                                                                                        |
| Selon la branche        | 5 400 € – 7 660 €                                                                                                                                                                              |
| Prise en charge         | Branches concernées                                                                                                                                                                            |
| 7 200 €                 | Valeur par défaut · 206 branches                                                                                                                                                               |
| 7 660 €                 | CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics, CPNEFP ICGV entreprises de la viande, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat, CPNEFP du Négoce de l'ameublement |
| 7 320 €                 | CPNE de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial et du thermalisme                                                                                                           |
| 6 000 €                 | CPNEFP de la métallurgie                                                                                                                                                                       |
| 5 400 €                 | CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil                                                                                                                                 |

## Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 02/09/2028

## Statistiques

| Année | Certifiés | Dont VAE | Insertion 6 mois | Métier 2 ans |
|-------|-----------|----------|------------------|--------------|
| 2021  | 2084      | 6        | 86 %             | 38 %         |

## Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP31116

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP31116

## Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37442/>

## Où se former

|                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Formations référencées | 176              |
| Organismes             | 48               |
| Régions couvertes      | 12               |
| Prix indicatif         | 110 € – 22 756 € |
| Durée                  | 6 – 2195 h       |

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

## Se former en apprentissage

|                                |                      |
|--------------------------------|----------------------|
| Formations en apprentissage    | 99                   |
| Organismes gestionnaires (CFA) | 38                   |
| Organismes formateurs          | 79                   |
| Régions couvertes              | 15                   |
| Départements couverts          | 66                   |
| Organismes certifiés Qualiopi  | 79                   |
| Sessions                       | de 01/2024 à 12/2029 |

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

## Entrées et sorties de formation

|                        |       |
|------------------------|-------|
| Entrées en formation   | 2 468 |
| Parcours menés à terme | 1 117 |

|                          |                   |
|--------------------------|-------------------|
| <b>Taux d'achèvement</b> | 45 %              |
| <b>Période</b>           | 10/2023 – 09/2026 |

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

## Demande CPF — formations engagées

|                                    |                   |
|------------------------------------|-------------------|
| <b>Dossiers CPF engagés</b>        | 2 770             |
| <b>Montant total engagé</b>        | 7 253 722 €       |
| <b>Coût moyen par dossier</b>      | 2 619 €           |
| <b>Durée moyenne</b>               | 432 h             |
| <b>Période</b>                     | 09/2023 – 09/2026 |
| <b>France compétences</b>          | 85 %              |
| <b>Reste à charge titulaire</b>    | 8 %               |
| <b>France Travail</b>              | 5 %               |
| <b>Entreprise</b>                  | 2 %               |
| <b>OPCO</b>                        | 0 %               |
| <b>Régions</b>                     | 0 %               |
| <b>Compte d'engagement citoyen</b> | 0 %               |

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.